

Les réunions de l'Opep à Vienne, un tournant décisif

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4642 - Lundi 3 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Mostaganem
**20 candidats
harraga secourus
en mer**

Page 24

Accidents

La route algérienne nourrit encore les deuils

Page 2

De la manifestation à l'émeute

Par Mohamed Habili

Si le gouvernement français a cru bon de parier sur l'essoufflement du mouvement social des Gilets jaunes, il doit avoir compris, au vu des émeutes de samedi dernier, qu'a connues le cœur de Paris mais qui ont également éclaté dans d'autres villes de France, qu'il se trompait, et qu'il y a bien pour lui péril en la demeure. La vraie question qui se pose au lendemain de ces scènes dont certaines n'auraient pas démerité d'un soulèvement à la manière «Printemps arabe», ce n'est plus de savoir si la contestation est ou non durable, comme en réalité ce n'était déjà plus le cas dès le samedi d'avant, mais si lui-même peut encore lui survivre. La semaine qu'il a perdue en attendant de voir le mouvement retomber de lui-même, sous l'effet notamment de ses contradictions internes, tout tend maintenant à montrer qu'elle n'est pas rattrapable. Au lendemain des manifestations émaillées de violence de ce qu'on a appelé l'acte 2, il avait peut-être encore la possibilité de désamorcer la crise en revenant sur la hausse des taxes sur le carburant, décision qui avait mis le feu aux poudres. C'est d'ailleurs la mesure qu'il aurait dû prendre, s'il avait tenu par-dessus tout à empêcher que sur cette revendication première viennent se greffer d'autres, intimement liées à elle et qui n'attendaient que l'occasion de surgir en gerbe à la surface. Le mouvement des Gilets jaunes est tout sauf un mouvement antifiscal.

Suite en page 3

L'Emir Mohamed Ben Salmane à Alger

Nouvelles perspectives d'investissements avec l'Arabie saoudite



Ph/D.R.

Le prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie saoudite, Mohammed Ben Salmane, accompagné d'une délégation de haut niveau, est arrivé hier à Alger pour une visite officielle de deux jours. Lire page 2

Habitat/Investissement
**Journée d'information à New York
sur les dispositifs LPP et Ansej**

Page 4

Ouverture du Festival international du cinéma d'Alger
**Des films de plusieurs pays
en compétition**

Page 13

L'Emir Mohamed Ben Salmane à Alger

Nouvelles perspectives d'investissements avec l'Arabie saoudite

■ Le prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie saoudite, Mohammed Ben Salmane, accompagné d'une délégation de haut niveau, est arrivé hier à Alger pour une visite officielle de deux jours.

Par Lynda Naili

Au menu de ce déplacement, il est question de «concrétiser des projets de partenariat et d'investissement, d'ouvrir de nouvelles perspectives aux hommes d'affaires en vue d'augmenter le volume d'échange commercial et d'élargir le partenariat économique entre les deux pays». «Dans le cadre des relations fraternelles solides liant l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite, son Altesse royale, le prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie saoudite, Mohammed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, entamera une visite officielle en Algérie, les 24 et 25 Rabie al Awal 1440 de l'Hégire correspondant aux 2 et 3 décembre 2018, à la tête d'une délégation de haut niveau qui compte des membres du gouvernement, des hommes d'affaires et des personnalités saoudiennes éminentes», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

L'Algérie étant la cinquième étape de la tournée arabe du prince héritier Mohamed Ben Salmane qui l'a menée jusqu'à présent aux Emirats arabes unis, au Bahreïn, en Egypte et en Tunisie, son déplacement algérois s'inscrit dans le cadre de «la consolidation des relations privilégiées entre les deux pays et peuples frères et permettra de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale, de concrétiser des projets de partenariat et d'investissement, en

ouvrant de nouvelles perspectives aux hommes d'affaires, en vue d'augmenter le volume d'échange commercial et d'élargir le partenariat économique entre les deux pays», précise la même source. En outre, il est également question, à cette occasion, de «relancer les différents ateliers bilatéraux issus de la 13^e session de la réunion de la Commission mixte algéro-saoudienne, tenue à Riyadh en avril dernier et qui a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération», ajoute le communiqué de la Présidence. En effet, l'Arabie saoudite aspire à établir des partenariats d'investissement stratégique avec l'Algérie, en vue de booster les relations économiques et les hisser au niveau des relations politiques existant entre les deux pays. Pour cela, l'Algérie a affiché sa disposition à coopérer avec Riyadh dans tous les domaines économiques, notamment dans l'industrie qui a enregistré un progrès considérable ces dernières années. A ce titre, les deux pays veulent établir des partenariats dans le domaine des hydrocarbures, de la pétrochimie, de l'agriculture, de l'industrie, de l'économie du savoir et du tourisme, des secteurs dans lesquels le gouvernement algérien encourage l'investissement en assurant diverses facilitations. A noter que l'Arabie saoudite est l'un des principaux fournisseurs de l'Algérie avec des importations estimées, lors des dix premiers mois de 2018, à 571 millions de dollars, soit une hausse de plus 29,77% par rapport à la même période de l'année de 2017.



Ph/D. R.

Question palestinienne et évolutions du marché pétrolier

Par ailleurs, cette visite, est-il écrit sur ledit document, «sera l'opportunité d'examiner et d'échanger les points de vue sur les questions politiques et économiques arabes et internationales d'intérêt commun, à leur tête la question palestinienne et les situations dans certains pays frères, outre les évolutions du marché pétrolier». Et pour cause, avec un prix du baril de Brent qui a perdu plus de 20% en novembre dernier, une sur-

duction d'or noir produite notamment par l'Arabie saoudite, deuxième producteur mondial, qui a accru fortement sa production ces derniers mois, dépassant les 11 millions de barils par jour en novembre dernier, et en perspective de la réunion de l'Opep de début décembre qui devrait rééquilibrer la tendance, cette problématique sera débattue entre les deux parties, et ce, dans le cadre des efforts de l'Algérie qui travaille à rapprocher les vues entre les pays producteurs membres de l'Opep et ceux non membres.

Pour rappel, la visite du prince héritier Mohamed Ben

Salmane est la deuxième du genre en Algérie d'un haut responsable saoudien, après celle du ministre saoudien de l'Intérieur, le prince Abdelaziz Ben Saoud Ben Nayef Ben Abdelaziz Al Saoud, qui avait effectué une visite officielle de quatre jours en Algérie en mars dernier. Il avait alors souligné «l'importance de renforcer les relations entre l'Algérie et l'Arabie saoudite et de les promouvoir au niveau escompté par les dirigeants des deux pays», rappelant le rôle important de l'Algérie sur les plans régional et international.

L. N.

Médias/Nomination Nacera Cherid nommée directrice de la Chaîne III de la Radio algérienne

Nacera Cherid a été nommée hier directrice de la Chaîne III de la Radio algérienne en remplacement de Chadli Boufaroua, a-t-on appris auprès de la Radio nationale. M^{me} Cherid, qui a exercé en tant que journaliste à la Chaîne III pendant plusieurs années, a gravi les échelons en assurant le poste de rédactrice en chef, puis directrice de cette même chaîne. Elle a également occupé le poste de chef de cabinet au ministère de la Communication puis directrice de la communication institutionnelle.

Y. N.

Accidents

La route algérienne nourrit encore les deuils

Au vu de tous les efforts que le gouvernement a déployés pour mettre fin au fléau des accidents de la route, l'hécatombe continue toujours à faire des victimes humaines et matérielles graves. Les chiffres sont toujours aussi choquants et le phénomène des accidents de la route fait des ravages. En effet, des milliers de personnes perdent la vie sur les routes algériennes, ce qui a valu à notre pays le classement parmi les routes les plus meurtrières dans le monde. Concernant les multiples causes, le facteur humain reste la première racine à l'origine du fléau. En effet, entre 88% et près de 96% des accidents de la circulation routière sont dus au facteur humain, selon les différents bilans du Centre national de prévention et de sécurité routière.

Avec des routes cabossées, le manque d'infrastructures, les travaux délaissés et l'excès de vitesse au quotidien, conduite en état d'ébriété, fatigue, véhicules négligés en termes de contrôle et non-respect du code de la route, l'Algérien semble défier la mort à chaque fois qu'il est au volant. A noter que la plupart des victimes sont des jeunes d'une tranche d'âge se situant entre 20 et 35 ans en moyenne. Hier seulement, selon un bilan de la Protection civile, deux personnes ont trouvé la mort et 17 autres ont été blessées dans 4 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma où une personne est décédée et 3 autres ont été blessées dans le

renversement d'un véhicule léger survenu sur la route nationale RN 06, au niveau de la commune de Mecheria, note la même source. Pour rappel, le mois dernier, soixante-sept personnes ont trouvé la mort et 1 553 autres ont été blessées dans 1 325 accidents de la routes enregistrés au niveau des zones urbaines, indiquait un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure, selon la Sûreté nationale, la principale cause des accidents en raison du non-respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et de la fatigue, précise la même source. D'autre part, les services de la sécurité routière ont enregistré durant cette même période 6 591 délits routiers, 94 359 amendes forfaitaires avec retrait de 25 431

permis de conduire. La Direction générale de la Sûreté nationale a rappelé que «les actions de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routière ont atteint 75 245 actions durant le mois d'octobre, outre l'organisation de journées d'étude, des portes ouvertes et des cours théoriques à ce sujet au niveau des établissements d'éducation, tous paliers confondus», ce qui devrait normalement contribuer à mettre fin à ce phénomène. Enfin, la DGSN appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route, rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 pour recevoir les signalements 24h/24.

Thinhinene Khouchi

Face à la chute des cours du pétrole

Les réunions de l'Opep à Vienne, un tournant décisif

■ La chute importante des prix du pétrole durant le mois de novembre 2018 fait diriger tous les regards vers plusieurs réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui se tiendront du 5 au 7 décembre en cours à Vienne.

Par Meriem Benchaouia

Des rencontres décisives censées aborder l'évolution du marché pétrolier et permettre à ses acteurs de s'entendre sur un mécanisme rénové, à mettre en place avant la fin de l'année en cours, pour surveiller leur production de brut, dès 2019, conformément aux engagements consignés dans la «Déclaration de coopération» adoptée le 30 décembre 2016 à Genève, liant les parties de l'accord. A cet effet, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, prendra part à la 12^e réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMCC) qui aura lieu le 5 décembre, précise la même source. M. Guitouni participera également à la 17^e Conférence ministérielle des pays membres de l'Opep qui se tiendra le 6 décembre. Cette Conférence ministérielle de l'Opep examinera, notamment, le rapport et les recommandations du JMCC chargé du contrôle de la conformité aux ajustements volontaires de la production tels que décidés dans la Déclaration de Coopération signée en novembre 2017, note le communiqué. En outre, la Conférence de l'Opep analysera l'évolution des marchés pétroliers depuis sa dernière réunion à Vienne tenue en juin 2018, et examinera les perspectives du marché

pétrolier pour 2019. Le ministre prendra aussi part le 7 décembre à la 5^e réunion ministérielle des pays Opep et non Opep participants à la Déclaration de Coopération. Pour rappel, les pays Opep et non Opep se sont engagés en faveur de la stabilité des marchés pétroliers, de l'intérêt mutuel des pays producteurs et consommateurs, de l'approvisionnement efficace, économique et sûr des pays consommateurs, d'un rendement équitable du capital investi ainsi que du retour de la confiance des investisseurs dans l'industrie pétrolière, a indiqué hier le ministre dans un communiqué.

Une baisse importante des prix

A cette occasion, les pays exportateurs de pétrole appréhendent une chute plus importante des prix du pétrole au début de l'année 2019, surtout que la production de pétrole de schiste aux États-Unis est appelée encore à augmenter durant l'année prochaine. La situation actuelle s'explique surtout par le fait que l'administration américaine avait annoncé qu'elle allait réduire complètement les exportations iraniennes dès qu'elle mettrait en vigueur des sanctions contre le secteur pétrolier au début du mois de novembre. Cette annonce avait déjà commencé à faire augmenter les prix dès le mois de septembre. Ce



P.H.D. R.

qui avait poussé les pays exportateurs de pétrole signataires de l'accord de réduction de production, essentiellement la Russie et l'Arabie saoudite, à envisager une augmentation de la production dès le mois de juin pour remplacer le pétrole iranien qui allait être retiré du marché. Or l'administration américaine a reculé pour ensuite accorder des dérogations à huit pays clients de l'Iran. Auparavant, plusieurs grands pays consommateurs avaient demandé au Président des États-Unis, Donald Trump, de laisser l'Iran continuer à vendre son pétrole pour éviter que les prix augmentent en hiver, une période où la demande est importante. Plusieurs analystes

avaient prédit un baril à 100 dollars, un niveau qui aurait pu gêner par la suite la demande mondiale de pétrole et entraîner un recul de la croissance économique, mais aussi à moyen terme une baisse des prix du pétrole. C'est ce qui explique surtout la décision de plusieurs pays d'augmenter leur production. Sauf que les dérogations en faveur de grands clients du pétrole iranien n'ont pas affecté les exportations iraniennes. Et le marché s'est retrouvé avec un surplus qui a fait reculer les prix d'environ 15 dollars, si on analyse les séances de cotations sans tenir compte de la moyenne.

M. B.

Bouchareb/APN

Le règlement intérieur «doit obtenir l'approbation de toutes les formations politiques»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, a affirmé, hier à Alger, que le règlement intérieur de l'APN «doit obtenir l'approbation et le consensus de toutes les formations politiques représentées au sein de l'Assemblée». Intervenant à une réunion de la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN, présidée par Amar Djilani, dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de règlement intérieur, M. Bouchareb a déclaré que ce der-

nier «doit obtenir l'approbation et le consensus de toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée». «Les partis de la majorité parlementaire et ceux de l'opposition sont appelés à œuvrer ensemble, selon une méthodologie correcte renfermant une vision consensuelle sur le règlement intérieur», a-t-il expliqué, ajoutant que «la séance plénière tranchera tous les amendements proposés à ce sujet». Par ailleurs, M. Bouchareb a plaidé pour «une vision impliquant toutes les formations politiques, au

nombre de 35, représentées au sein de l'Assemblée». Concernant les articles objets de «différends», le président de l'APN a dit qu'ils «concernent les mesures disciplinaires liées aux absences répétées et injustifiées aux séances plénières, ainsi qu'au nombre des députés constituant un groupe parlementaire», mettant l'accent, dans ce sens, sur «la nécessité de permettre à l'opposition de s'exprimer selon le principe d'ouverture consacré par la Constitution de 2016». Le bureau de l'APN s'est

réuni, mardi dernier, sous la présidence de Mouad Bouchareb, pour examiner «les amendements proposés au projet de règlement intérieur de l'Assemblée dont la Commission des affaires juridiques s'attelle à examiner ses dispositions, en vue de leur adaptation à la nouvelle Constitution et à la loi organique portant organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et définissant les relations fonctionnelles entre ces deux chambres et le gouvernement».

Amine H.

Documents biométriques

Généralisation du guichet unique à la fin de cette année

Le guichet unique des documents biométriques sera «généralisé» à l'ensemble des communes du pays, vers la fin 2018, au titre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant la modernisation de l'administration algérienne, a-t-on appris, hier, auprès d'un responsable au niveau du ministère. «Nous nous attelons à la généralisation graduelle du guichet élec-

tronique, actuellement en exploitation au niveau des communes d'Alger et du siège de commune de Laghouat, à toutes les communes de la wilaya, puis de tout le pays», a indiqué M. Bouderbala Amar, adjoint du directeur des documents sécurisés auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, à l'ouverture d'une rencontre régionale de formation théorique et appliquée sur le guichet électro-

nique, organisée à Boumerdès, avec la participation de cadres et techniciens de sept wilayas. Il a également signalé l'exploitation programmée de nouvelles applications électroniques relatives, entre autres, à la carte d'identité biométrique et au livret de famille biométrique. Le système de ce guichet consiste en la réception des demandes de différents documents biométriques auprès des communes, puis leur enregistrement instantané sur une base

de données centrale, en utilisant la liaison directe avec les différentes bases de données centrales telles que celle des documents biométriques, du registre national de l'état civil et prochainement celle des données des permis de conduire. Ce nouveau système est basé sur le croisement et la comparaison automatique des données de la base de données des documents biométriques avec le registre national d'état civil, permettant une vérifi-

LA QUESTION DU JOUR

De la manifestation à l'émeute

Suite de la page une

Ce n'est pas un poujadisme, comme on a essayé de faire croire, c'est le début d'une rébellion populaire contre la paupérisation des larges couches de la population, conséquence inéluctable de plusieurs décennies de libéralisme débridé, non pas seulement d'ailleurs en France mais à l'échelle du monde. Les manifestants, qui depuis samedi dernier sont devenus des émeutiers, n'ont été, il est vrai, que quelques dizaines de milliers dans toute la France. Mais ils sont soutenus par plus de 80% de leurs compatriotes, un taux qui a pulvérisé tous les records. Pour la classe politique traditionnelle, en gros celle-là même dont l'effondrement a permis l'élection d'Emmanuel Macron, il y a moins de deux ans, il ne reste plus à ce dernier, s'il veut la fin du mouvement, qu'à dissoudre l'Assemblée. Et de rappeler l'exemple de la dissolution décidée par Jacques Chirac en 1997, encore qu'en l'occurrence il ne soit pas pertinent. Cette dissolution n'était pas intervenue sous la pression de la rue, mais par pur calcul politique. Elle s'était d'ailleurs traduite par une majorité de gauche, un affaiblissement du président et une cohabitation difficile à vivre mais qui à tout prendre lui avait permis d'être réélu plus tard. On voit mal le président actuel s'engager dans cette voie, avec le niveau bas de popularité qui est le sien, et le soutien d'un parti politique encore loin d'avoir fait ses preuves. Il préférerait, si la contestation se développait, changer de Premier ministre, d'autant plus que celui qui est en fonction, Edouard Philippe, n'a pas montré de grandes qualités dans le contexte actuel. Ce geste calmerait-il les Gilets jaunes ? Il faut attendre de voir. Ce qui cependant laisse mal augurer de ce qui reste du mandat de Macron, c'est le fait que l'ancienne classe politique, sur les ruines de laquelle il a prospéré, est en train de voir dans l'épisode en cours une occasion inespérée de prendre sa revanche. Le mot d'ordre principal des Gilets jaunes, «Macron démission», probablement elle attend que le quart d'heure de décence soit passé pour le reprendre à son compte. Les seules fois où la gauche et la droite traditionnelles se sont ligüées en dépit de tout ce qui les sépare, c'était pour barrer la route à l'extrême droite. Tout indique qu'elles voudront le faire encore une fois, mais dans ce cas pour fermer la parenthèse Macronie.

M. H.

cation instantanée des informations du demandeur de documents. L'instauration de ce nouvel instrument vise plusieurs objectifs dont le passage progressif à l'administration électronique, l'amélioration des conditions d'accueil et la relation administration-citoyen, tout en réduisant les délais de traitement des dossiers.

K. Y.

Habitat/Investissement

Journée d'information à New York sur les dispositifs LPP et Ansej

■ Le Consulat général d'Algérie à New York a accueilli samedi soir une journée d'information sur les programmes LPP et Ansej, animée par les ministres de l'Habitat et du Travail.

Par Kamel L.

La rencontre, quatrième du genre tenue pour expliquer ces dispositifs à la diaspora algérienne, a drainé un grand nombre de la communauté nationale, venu assister aux présentations des deux ministres. Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au profit de la communauté algérienne à l'étranger, s'est tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, de la Consule générale à New York, M^{me} Sabria Boukadoum et du DG de l'ENPI, Mesbah Rabehi. Intervenant à l'ouverture de cette réunion, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a souligné que la souscription à la formule LPP était toujours ouverte pour les membres de la communauté souhaitant acquérir un logement en Algérie. Il s'agit d'une souscription à dis-

tañce pour faciliter les démarches administratives aux demandeurs de logements LPP, a-t-il expliqué. Le ministre a fait un exposé détaillé sur le programme LPP en s'attardant sur les types de logements offerts sous cette formule, les prix et modalités de paiement, y compris par financement bancaire ainsi que le dispositif de communication mis en place pour la réussite de cette opération qui a connu un engouement auprès des Algériens établis à l'étranger. Depuis le lancement de ce programme à ce jour, 20 000 Algériens à l'étranger ont souscrit à la formule LPP, dont 7 000 ont déjà choisi les sites de leurs futurs logements. La première phase de ce programme lancé en faveur de la diaspora algérienne a porté sur 2 247 logements dans 24 wilayas, dont la réalisation confiée à l'Entreprise nationale de la promotion immobilière a connu un avancement important. La formule destinée à la



PH/D. R.

communauté nationale à l'étranger a été ensuite élargie aux 48 wilayas sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a souligné le ministre. De son côté, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale s'est attelé à exposer les différentes formules portant sur les opportunités d'investissements et les mécanismes offerts aux jeunes cadres souhaitant investir en Algérie. Les présentations des deux ministres ont été suivies de courts métrages projetés à cet

effet à l'attention du public présent à cette journée d'information. Afin d'interagir avec un plus grand nombre de la communauté nationale, le Consulat général a organisé des visioconférences avec les résidents des Etats éloignés par le canal de deux associations, Algerian-American association of North California (AAA-NC) et Algerian-American community of Michigan (A.2.C.M). Par ailleurs, une cérémonie a été organisée pour la remise de l'acte d'acquisition d'un logement

LPP au premier bénéficiaire parmi les 300 souscripteurs résidant aux Etats-Unis. Au terme de cette rencontre, un prix d'excellence de l'administration au service du citoyen a été décerné aux deux membres du gouvernement par les représentants de la communauté algérienne établie aux Etats-Unis en guise de reconnaissance de leur efforts consentis en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères pour la mise en œuvre de la politique socio-économique du pays. K.

Journée d'étude prochainement à Oran

«L'étudiant et l'esprit entrepreneurial» sous diagnostic

Une journée d'étude sur le thème «L'étudiant et l'esprit entrepreneurial» sera organisée le 13 décembre prochain par l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle de l'Université d'Oran 2 «Mohamed-Ben-Ahmed», a-t-on appris hier des organisateurs. Organisée en collaboration avec l'Institut uni-

versitaire de technologie de Montreuil Paris VIII, cette journée sera ouverte à tous les chercheurs, experts et étudiants intéressés par le thème, mais aussi aux représentants du secteur économique et des organismes d'aide à l'emploi de jeunes comme l'Anem, l'Ansej et la Cnac. «Le but principal de cet

événement est de rapprocher l'étudiant du secteur économique et de l'initier à l'esprit entrepreneurial», ont expliqué les organisateurs, soulignant également que «la création d'activités et d'entreprises participent pleinement au processus de développement économique et social du pays qui dépend de sa capacité à

créer et à développer des produits et services nouveaux». Selon les organisateurs, «il est indéniable que les diplômés de l'enseignement supérieur soient associés à cette nouvelle dynamique de culture entrepreneuriale. La nécessité de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les cursus universitaires répond aux tendances et évolutions actuelles du marché de travail». En Algérie, la création de l'emploi fait que l'on s'oriente de plus en plus vers des parcours professionnels et la création d'entreprises à travers des dispositifs consistant à accompagner les jeunes diplômés dans la concrétisation de leurs projets de création d'entreprise pour valoriser leur potentiel entrepreneurial. Plusieurs axes ont été tracés

pour cette journée, entre autres, «Quel enseignement doit-on dispenser pour favoriser l'entrepreneuriat à l'université : apprentissage et sensibilisation à partir des expériences vécues», «Les actions de mises en œuvre pour le développement de la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation», «Les actions de sensibilisation mises en place par l'université et ses partenaires». Il sera également question d'aborder «L'environnement et les dispositifs de l'entrepreneuriat étudiant (réseaux d'accompagnement et de financement pour entreprendre et les lieux)» ainsi que «Les impacts sur le tissu économique (impacts des incubateurs d'entreprise sur la dynamique entrepreneuriale)», a-t-on noté de même source. Amine H.

Thème d'une prochaine journée d'étude à In-Salah

La promotion de l'investissement productif en débat

La promotion de l'investissement productif sera au centre d'une journée d'étude prévue le 19 décembre courant dans la wilaya déléguée d'In-Salah (750 au nord de Tamanrasset), a-t-on appris hier des organisateurs. Initiée par un bureau d'études spécialisé dans la viabilité économique et le management, en collaboration avec la direction déléguée de la Jeunesse et des sports et la Maison de l'entrepreneuriat de Ouargla, cette rencontre vise à mettre en avant les potentialités et les multiples opportunités de l'investissement dans cette région du sud du pays, selon le conseiller au bureau d'études organisateur de cet événement, Omar Chakhar. Placée sous le signe «Tidikelt, une source de richesse qui rayonnera sur le Sahel africain», cette journée d'étude, à laquelle prendront part plusieurs professionnels, dont des opérateurs économiques, des représentants

de banques, d'agences d'assurance et de dispositifs d'aide à l'emploi, sera une occasion de débattre notamment des différentes contraintes constatées par les investisseurs sur le terrain et de l'accompagnement de l'investissement, a-t-il ajouté.

Des visites de terrain au profit d'universitaires porteurs de projets sont au programme de cette rencontre afin de leur permettre de découvrir les opportunités de l'investissement à In-Salah, a poursuivi M. Chakhar.

Samah T.

Activité de la police à Béjaïa

Près de 3 000 pétards et 105 kg de poulet avariés saisis

Les agents de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement relevant de la sûreté de wilaya ont saisi 105 kilogrammes de poulet avariés. «Cette saisie a eu lieu lors d'une patrouille de contrôle, effectuée au centre-ville de Béjaïa», a affirmé la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans son communiqué de presse. «Cette marchandise impropre à la consommation était transportée dans un camion non équipé de chambre froide et sans respect

des normes d'hygiène, mettant ainsi en péril la santé des consommateurs», a souligné la même source. La viande était destinée à la commercialisation au niveau des points de vente de viande du chef-lieu de wilaya, sans pour autant être soumise à certaines règles et ne disposant d'aucun document légal lié aux pratiques commerciales saines pouvant suivre la traçabilité du produit et d'un certificat de vétérinaire. La saisie de cette quantité de viande a été effectuée après

avoir été soumise à un contrôle de qualité par un vétérinaire de la Direction des services agricoles de Béjaïa. Celui-ci a confirmé l'avarie de la marchandise, laquelle a été incinérée en présence de son propriétaire. Originaire d'El-Kseur, l'intéressé est âgé de 23 ans. Il a été transféré au commissariat et sera présenté devant les juridictions compétentes, a-t-on ajouté. Par ailleurs, il a été fait état de la saisie de près de 3 000 pétards au cours de la semaine de la célé-

bration du Mouloud. «Les agents de police ont arrêtés 5 individus impliqués dans le transport de ces produits et leur vente sur les trottoirs», indique également la cellule de communication de la sûreté wilaya. «Des dossiers judiciaires ont été élaborés à l'encontre des individus impliqués dans ces affaires pour transport et vente de produits prohibés. Ils ont été transférés aux autorités judiciaires compétentes», souligne la même source.

Hocine C.

Algérie-Gabon

Signature à Libreville de plusieurs accords de partenariat

■ Plusieurs accords et mémorandums d'entente ont été signés à Libreville (Gabon) pour impulser une nouvelle dynamique au partenariat économique et aux échanges commerciaux entre l'Algérie et le Gabon.



Par Amel B.

Signés samedi, en marge de l'Exposition des produits algériens, tenue du 27 novembre au 2 décembre dans la capitale gabonaise, ces accords concernent les secteurs de l'agroalimentaire, de l'électronique, de la photovoltaïque, de l'emballage et papier. Les entreprises algériennes signataires sont le groupe Condor, les groupes agroalimentaires Labidi et Agro consulting international (ACI), Tonic industrie, le laboratoire Venus et le groupe Géant Electronics. Le groupe Condor, qui propose des solutions en panneaux solaires fabriqués par sa filiale Condor Photovoltaïque ainsi que des produits électroniques, a conclu un accord avec deux entreprises gabonaises qui sont Permalen, spécialisée dans la distribution et la vente des solutions solaires, et la société MSD informatique qui

active dans la distribution et la vente des produits électroniques et multimédias. Selon le représentant de ce groupe algérien, ces deux accords «visent à élargir le champ de distribution des produits de Condor et à s'ouvrir au marché gabonais». Pour sa part, Tonic Industrie, entreprise publique de l'industrie de papier et de l'emballage et des arts graphiques, a signé un protocole d'accord avec l'entreprise gabonaise «Green Net Service» pour la mise en place d'un réseau de distribution de ses produits au Gabon. A l'issue de la cérémonie de signature de ces accords, les opérateurs algériens signataires ont déclaré à l'APS que ces accords ont pour objectif de «donner un nouvel élan à la coopération économique entre l'Algérie et le Gabon». Quant aux autres opérateurs participant à cette foire dédiée exclusivement aux produits algériens, ils ont

salué la tenue de cette manifestation qui leur a permis, selon eux, d'établir des contacts en vue de s'ouvrir au marché africain à travers le Gabon, frontalier du Congo, de la Guinée équatoriale et du Cameroun. Par ailleurs, en marge de cette exposition algérienne, le secrétaire général du ministère du Commerce, Chérif Omari, qui a conduit la délégation algérienne, s'est entretenu avec M. Eric Chesnel, Conseiller spécial chargé de mission du Président gabonais, avec lequel il a abordé le partenariat bilatéral. Les deux parties ont mis en relief l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Gabon pour diversifier l'économie des deux pays. A cet effet, M. Chesnel a salué les efforts consentis par l'Algérie visant la diversification de son économie ainsi que la diversité des produits exposés à cette foire. Dans

ce sens, il a exprimé l'engagement du Gabon à nouer des partenariats «bénéfiques» avec les opérateurs algériens dans plusieurs domaines, notamment l'agroalimentaire et l'industrie. M. Chesnel a ainsi appelé les opérateurs algériens à saisir les opportunités qu'offre le marché gabonais afin d'établir de «véritables passerelles» de coopération entre les deux pays. Pour sa part, M. Omari a exprimé la «forte volonté» de l'Algérie de coopérer avec le Gabon dans des secteurs porteurs de bénéfice. De plus, il a saisi l'occasion pour évoquer les difficultés que rencontrent les opérateurs algériens, telles les taxes et droits applicables à l'importation de certains produits au Gabon. Lors de sa visite à l'exposition, la ministre de l'Industrie gabonaise, M^{me} Estelle Ondo, s'est engagée à prendre en considération les difficultés rencontrées par les opérateurs algériens pour investir au Gabon. Pour rappel, dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, celle de Libreville a été précédée, cette année, par celles organisées à Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha et est suivie par une autre à Dakar (Sénégal) qui a débuté jeudi passé. Cette manifestation économique algérienne à Libreville, qui se tient avec la participation de 70 entreprises algériennes, entre dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant à la dynamisation du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en-deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq pays du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de

dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élevaient à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent dans lequel l'Algérie ne possède que trois comptoirs commerciaux (Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun). Un Comité interministériel de programmation des manifestations économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

A. B./APS

Chine Plus de 7 800 responsables sanctionnés pour dépense excessive

L'ORGANE suprême de lutte contre la corruption de la Chine a déclaré que 7 819 responsables avaient été sanctionnés pour dépense excessive et pour avoir violé les règles de parcimonie en octobre. Les responsables ont été impliqués dans 5 585 affaires, ont indiqué dans un communiqué la Commission centrale du contrôle de la discipline (CCCD) du Parti communiste chinois (PCC) et la Commission nationale de la supervision. Accorder de l'argent sans autorisation ou une prime a été le délit le plus commun, suivi par le don ou l'acceptation de cadeaux et l'utilisation abusive de véhicules publics, selon le communiqué. Un total des 68 509 responsables impliqués dans 48 456 affaires ont été sanctionnés durant les dix premiers mois de 2018, selon le communiqué. Le PCC a publié ses règles en huit points fin 2012 pour réduire les pratiques de travail indésirables et maintenir des rapports étroits avec le peuple, incluant des exigences de frugalité. L'organe anti-corruption possède un système de rapport mensuel concernant l'application des règles d'austérité au sein des gouvernements de niveau provincial, des agences centrales du gouvernement et du Parti, des entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central et des institutions financières centrales. R. E.

Economie

La 13^e Conférence africaine aujourd'hui à Kigali

La 13^e Conférence économique africaine (AEC) débute aujourd'hui à Kigali (Rwanda) sous le thème «Intégration régionale et continentale pour le développement de l'Afrique», a indiqué la Banque africaine de développement (BAD) sur son site web. Organisée conjointement par la BAD, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (Uneca) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud),

cette conférence, qui s'étalera du 3 au 5 décembre, offrira aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux praticiens du développement, une opportunité unique de débattre et d'acquiescer des connaissances sur les solutions d'intégration continentale, selon la banque panafricaine. «Les discussions porteront sur les solutions novatrices aux obstacles à l'intégration régionale et continentale de l'Afrique», a-t-elle ajouté. L'objectif principal de

l'édition 2018, explique la BAD, est de «promouvoir la gestion des connaissances en tant que moteur important du dialogue sur les politiques, qui favorise l'échange d'idées et la réflexion novatrice parmi les chercheurs, les praticiens du développement et les décideurs». La conférence offrira aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la diaspora et aux organisations régionales et sous régionales, la possibilité de diffuser les résultats

de leurs recherches et de partager des informations avec les décideurs africains sur le travail qu'ils accomplissent dans la région. La précédente Conférence économique africaine s'est tenue en 2017 à Addis-Abeba (Ethiopie), et a mis l'accent sur la manière dont les pays africains pourraient réaliser une transformation structurelle grâce à la gouvernance.

M. Y./Agences

Tiaret

Lancement de la production de semences de pomme de terre de première génération

■ Le laboratoire de perfectionnement et de production des semences de pomme de terre, implanté dans la commune de Sebaine (wilaya de Tiaret), s'est lancé, dernièrement, dans la production de douze variétés de semences de pomme de terre de base de première génération développées localement, a-t-on appris samedi de son directeur, Ahmed Zoubar.

Par Zineddine L.

L'opération de plantation des semences, qui ont été développées localement à 100% par ce laboratoire, a été lancée en novembre dernier suite à la production de 27 quintaux de semences de pomme de terre de génération zéro, après l'adoption, en avril 2018, par le Centre national de certification des semences et des plants de 12 variétés de semences de pomme de terre développées dans le dit laboratoire, a-t-il indiqué. «La production de semences de première génération s'effectue par la culture de générations 0 sur une superficie d'un hectare relevant du laboratoire, répartie en 30 sous-serres. L'opération dure quatre mois avant sa récolte prévue en mars 2019», a fait savoir le même responsable, soulignant qu'il existe sept étapes dans la production de semences de base pour atteindre une pomme de terre destinée à la consommation.

Chaque étape dure une année complète. Le laboratoire de perfectionnement et de production des semences de pomme de terre prendra en charge la production de semences de base sur une surface expérimentale, s'en suivront les semences post-base dans le cadre de conventions avec des agriculteurs, et ce, dans le but de réaliser l'autosuffisance et donc se passer de l'importation, en application de la stratégie de l'Etat, a-t-on souligné. Par ailleurs, le laboratoire est en phase de développer 19 variétés

de semences de pomme de terre grâce à des recherches réalisées dans le cadre d'un partenariat algéro-coréen et sous l'égide du Centre international de pomme de terre, lancé en 2010.

Les variétés développées ont été proposées pour certification en 2015, année où il a été procédé à la certification de 12 variétés dont quatre destinées à la transformation alimentaire que sont «Oumnia», «Sebaine», «Tihert» et «Amel Djazair» et huit autres destinées à la production de semences de pomme de terre de consommation que sont «Sahara», «Alco Djazair», «Hoggar», «Khadra», «El Oued», «Kahina» et «Assiram». Le comité national technique a décidé de soumettre la variété «El Djazira» à des tests complémentaires et a refusé sept autres pour leur sensibilité au Mildiou.

A noter que les variétés développées adoptées se distinguent par une production abondante variant entre 500 et 700 quintaux



à l'hectare et un volume conforme aux normes requises par le marché. En outre, elles économisent l'huile, préservent la couleur lors de l'épluchage, s'adaptent

au climat dans différentes régions du pays, résistent aux parasites et répondent aux exigences du marché, dans la perspective d'assurer l'autosuffisance

et de se diriger vers l'exportation de la pomme de terre, a-t-on affirmé.

Z. L./APS

Ouargla

Assainissement «prochain» du fichier des chômeurs

Une opération d'assainissement du fichier des chômeurs de la wilaya de Ouargla sera effectuée «prochainement», a-t-on appris du directeur de l'Agence d'emploi de la wilaya (AEW).

Intervenant lors d'un point de presse animé au niveau de l'Office des établissements des jeunes (Odej), en présence des représentants des organes de presse, Mohamed Rayek a indiqué que des préparatifs sont entrepris pour le lancement «prochain» d'une opération d'assainissement du fichier des chômeurs dans la wilaya de Ouargla pour bien déterminer le nombre

exact des véritables chômeurs et veiller si possible à leur embauche.

Faisant le point sur les mesures mises en œuvre pour le traitement du volet emploi dans la wilaya, il a signalé que les Agences locales de l'emploi à travers la wilaya ont été invitées, dans le cadre de la consécration de la priorité d'emploi aux jeunes de la région, à opter, durant l'inscription et l'orientation, à obliger les postulants de présenter la carte d'identité nationale (CIN) délivrée uniquement par les services de la wilaya de Ouargla. Selon Mohamed Rayek, il sera également procédé, dans le cadre de ces

mesures, à la coordination avec l'inspection du travail pour le contrôle des entreprises sous-traitantes et des compagnies étrangères pour s'assurer de l'application juste, par les employeurs des jeunes, des honoraires dus aux personnels, mais aussi de la formation et de l'embauche. La même source a indiqué que les entreprises employeuses seront assignées à répondre aux demandes d'emploi dans les délais fixés, ajoutant que celles contrevenantes seront soumises à la suspension du registre du commerce ou à la résiliation des contrats.

Anissa H.

Laghouat / Commune de Guelat Sidi Sâad

Une série d'opérations de développements retenue

Une série de projets de développement a été retenue, au titre des plans communaux de développement (PCD), en faveur de la commune de Guelat Sidi Sâad (Laghouat), pour la dynamisation de la cadence de développement et l'amélioration du cadre de vie de la population, ont indiqué des responsables de cette collectivité. Ces actions lancées dans différents secteurs d'activités, consistent en la réalisation en cours d'un projet de 220 logements publics locatifs, qui sera doté prochainement en voirie et réseaux divers (VRD) et d'aménagement urbain, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de la commune (P/APC). Les travaux de réalisation de la salle de soins ont atteint un taux d'avancement de 40% dans cette commune, qui s'est vu accorder un stade de

proximité revêtu en pelouse synthétique, a indiqué le P/APC, Belkacem Allal. Cette collectivité a bénéficié également au titre des programmes communaux (PCD) et sectoriels (PSD) d'autres projets portant aména-

gement du territoire, rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement pour les différents quartiers de la commune et le village de Oued-Touil. En outre, le village de Hassiane Dib s'est, de son côté,

vu accorder des opérations de mise en place des lampadaires de consommation électrique rationnelle, et la réalisation d'un collège, dont les études techniques ont été finalisées. Située à 140 km au nord de Laghouat, la

commune de Guelat Sidi Sâad demeure, bien qu'elle ait bénéficié d'une série de projets, en quête de structures «qualitatives» notamment dans les secteurs de la jeunesse et des sports, a relevé le responsable.

A. O.

Souk Ahras

De nouvelles assiettes foncières pour abriter des projets d'investissement

Des nouvelles assiettes foncières ont été réservées dans la wilaya de Souk Ahras pour abriter des projets d'investissement visant la création de richesses et d'emplois, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que huit hectares relevant des biens de l'Etat ont été réservés dans la commune d'Oum El Adhaim et cinq autres dans la zone de Fetouma Esouda, dans la localité de Mechroha, pour lancer des projets d'investissement retenus,

soulignant que la répartition de ces surfaces foncières a été d'ores et déjà effectuée. Aussi, trois zones d'activités ont été créées dans la même wilaya, dans la commune frontalière de Sidi Fredj, sur 20 hectares, à Debidiba dans la localité d'Oued Keberit, érigée sur 40 ha, ainsi que celle de la commune de Bir Bouhouche, sur 30 ha, a encore ajouté la même source, détaillant que cette zone d'activités regroupe huit unités d'industrie de transformation alimentaire dont une

unité privée de transformation de la tomate industrielle, deux unités de production d'aliments du bétail et une autre spécialisée dans la fabrication du biscuits.

La wilaya de Souk Ahras dispose de 2 zones industrielles implantées au chef-lieu de wilaya et dans la commune de M'daourouch, totalisant une superficie de l'ordre de 218 hectares et regroupant 256 lots.

R. R.

Sahara occidental

Le GRIP appelle les pays européens à refuser toute exportation d'armes vers le Maroc

■ Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) a appelé les pays européens à refuser toute exportation d'équipement militaire à destination du Maroc, soulevant le détournement de ces armes pour commettre de nombreuses violations des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé.

Par Farid M.

Le GRIP a mis en garde, dans un récent rapport, les pays européens quant à leurs exportations d'armes vers le Maroc en insistant sur la non-conformité du transfert de ces équipements militaires avec les critères d'évaluation de pré-exportation établis par l'Union européenne dans la «Position commune». «Le Maroc continue d'occuper la plus grande partie du Sahara occidental», a expliqué le rapport du GRIP, tout en évoquant «des pratiques répressives violentes et disproportionnées au regard des normes internationales concernant la liberté de mouvement, la liberté d'expression et d'association, le droit à un procès équitable ou encore la sauvegarde des droits économiques, sociaux et culturels du peuple sahraoui». Dans ce rapport, le centre de recherche a rappelé également la brutalité de l'invasion marocaine des territoires sahraouis et «les bombardements au napalm et au phosphore blanc de l'aviation marocaine contre des civils sahraouis, obligeant une grande partie de la population sahraouie à prendre le chemin de l'exil». «A l'heure actuelle, aucun Etat ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, territoire qu'il occupe depuis 1975», a relevé le GRIP dans son analyse. S'appuyant sur différentes sources documentaires et rapports des organisations internationales, le centre de réflexion a de ce fait appelé les Etats de l'UE, à tenir compte dans leurs exportations d'armements des «violations répétées des droits fondamentaux qui sont commises par les autorités marocaines, notamment dans les territoires occupés du Sahara occidental».

Le rapport met en évidence les «graves violations» commises par Rabat

A ce propos, le rapport du GRIP a cité les récents rapports des ONG Human Rights Watch et Amnesty International, qui ont mis en évidence de «graves violations commises» par Rabat au Sahara occidental occupé. Parmi les faits récents, le centre de recherches a évoqué, à titre d'exemple, le procès des prisonniers politiques sahraouis du Gdeim Izik, qui constitue, précise ce rapport, «des exemples de pratiques répressives violentes et injustifiées concernant la liberté de mouvement, la liberté d'expression et d'association, le droit à un procès équitable ou encore la sauvegarde des droits économiques, sociaux et culturels». En outre, dans cette analyse, les

experts du GRIP ont mentionné que «les autorités marocaines imposent des restrictions aux journalistes et organisations qui s'intéressent au Sahara occidental» et que «des défenseurs étrangers des droits des Sahraouis sont régulièrement expulsés du territoire marocain». «L'occupation du Sahara occidental par le Royaume, en contradiction avec les dispositions de l'avis des Nations unies et de la Cour internationale de Justice, ainsi que les violations passées et actuelles des droits humains du peuple sahraoui peuvent servir d'argument pour refuser des exportations d'armes à destination du Maroc», a recommandé ce centre de recherches basé à Bruxelles dans son document. Dans ce sillage, le rapport du GRIP a proposé d'invoquer notamment le troisième critère de la Position commune de l'UE qui prévoit le refus d'autorisation d'exportation des armes si celles-ci sont susceptibles de provoquer ou de prolonger des conflits armés ou d'aggraver des tensions ou des conflits existants dans le pays de destination finale.

Les médias marocains mènent une «campagne de désinformation» contre l'Algérie

Le présent rapport réalisé par le GRIP avait fait l'objet, toutefois, d'une «campagne de désinformation» menée par les médias marocains qui l'ont «intentionnellement déformée pour s'attaquer à l'Algérie», a indiqué une source européenne proche du centre.

Alors que le rapport du centre expliquait que les importations algériennes répondent aux besoins de renouvellement et de modernisation de l'arsenal militaire «pour s'adapter aux nouveaux défis sécuritaires, notamment le terrorisme et la sécurité des frontières», certains médias marocains ont «délibérément évoqué la question de l'ambition d'hégémonie régionale pour expliquer ces importations», a signalé la même source. «Les médias marocains ont voulu sortir ce rapport de son contexte, étant donné qu'il avait explicitement souligné que durant la dernière décennie, le Maroc tente de renforcer son influence dans la région au moyen d'une augmentation de ses capacités militaires», a-t-elle expliqué. Le rapport rappelle que «le Maroc a présenté en 2007 un Plan d'autonomie pour les provinces dites «du sud», cependant, une grande partie de la communauté internationale soutient toujours l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui comme solution légitime au conflit».

Trump exhorté à faire pression sur le Maroc

Des électeurs américains et des défenseurs internationaux des droits de l'homme ont appelé le président américain, Donald Trump, à faire pression sur le Maroc pour mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental et l'organisation du référendum d'autodétermination avant la fin de l'année en cours. «Nous vous sollicitons pour œuvrer en vue de la tenue du référendum (long-

temps promis au peuple sahraoui) pour le règlement du conflit au Sahara occidental, se tiendra en 2018. Et si cela échoue, vous appelez le Maroc à mettre fin à son occupation brutale et illégale du Sahara occidental (depuis 1975)», ont écrit les signataires dans une lettre remise par la Fondation américaine pour le Sahara occidental à la Maison-Blanche. La lettre cite le lien étroit qui existe entre la question du Sahara occidental et les thèmes sur lesquels M. Trump a fait campagne pour l'élection présidentielle lorsqu'il a parlé des «hommes et des femmes oubliés» et comment la corruption au sein du gouvernement peut entraîner des injustices, précisant que «les Sahraouis sont les hommes et les femmes oubliés qui souffrent (...) des promesses non tenues». «Nous vous appelons à mettre fin à l'occupation illégale dans la dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental. Bien que nous représentions de nombreuses opinions politiques différentes, nous sommes tous consternés par le fait que le Maroc occupe le Sahara occidental pendant plus de 40 ans, alors que toutes les administrations précédentes des Etats-Unis, ainsi que les Nations unies et la majorité des pays, ont convenu que le peuple du Sahara occidental exerce son droit à déterminer l'avenir de son pays», ont rappelé les initiateurs de la lettre. A ce titre, les signataires, américains, australiens, géorgiens, britanniques... ont également demandé à ce que «toute aide internationale des Etats-Unis soit refusée au Maroc jusqu'à ce que

tous les prisonniers politiques sahraouis soient libérés de leur détention illégale», appelant, à la même occasion, à mettre fin aux tentatives répétées du Maroc visant à exploiter les ressources naturelles du Sahara occidental occupé. «La situation au Sahara occidental est une illustration frappante des sentiments que vous avez exprimés au cours de votre campagne pour la présidentielle. En exploitant ses richesses et ressources, le Maroc a réussi à faire obstacle au référendum sur l'autodétermination promis depuis longtemps par les Nations unies au peuple sahraoui en 1991», ont-ils regretté.

F. M./APS

Tunisie Le syndicat de l'enseignement maintient son mot d'ordre de boycott des examens

LE SYNDICAT de l'enseignement secondaire a condamné dans un communiqué le harcèlement auquel sont soumis les directeurs des établissements scolaires, dans le sens d'empêcher la poursuite normale des cours pendant la semaine bloquée. Le syndicat appelle les enseignants à continuer à respecter le mot d'ordre de boycott des examens malgré ces pressions et à être présents à leurs postes de travail pendant tous les jours.

R. M.





Israël

La police recommande l'inculpation de Netanyahu pour corruption

■ La police israélienne a recommandé hier l'inculpation du Premier ministre, Benjamin Netanyahu, dans une troisième affaire de corruption qui pourrait faire chanceler le Chef du gouvernement à la tête d'une majorité fragilisée ces dernières semaines.

Par Rima C.

Il revient désormais au procureur général de décider d'inculper ou non le Premier ministre et sa femme pour l'acceptation de «pots-de-vin», «fraude» et «abus de confiance». La police recommande aussi l'inculpation de M^{me} Netanyahu pour «obstruction» à l'enquête. Le couple est soupçonné d'avoir tenté de s'assurer une couverture favorable de la part du site d'informations Walla en contre-

partie de faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des centaines de millions de dollars à Bezeq, principal groupe de télécommunications israélien, propriétaire de Walla. La police a déjà recommandé l'inculpation de Benjamin Netanyahu dans deux autres affaires de corruption en février. Le chef du gouvernement a immédiatement rejeté hier les conclusions de la police. «Je suis sûr que dans ce cas les autorités compétentes, après

avoir examiné la question, parviendront à la même conclusion : qu'il n'y avait rien parce qu'il n'y a rien», a-t-il répondu dans un communiqué. Entre 2012 et 2017, le Premier ministre et son entourage sont «intervenus sur le contenu publié par le site d'information 'Walla' et ont cherché à influencer la nomination de personnes» afin de «publier des articles et des photos flatteuses, supprimant le contenu critique du Premier ministre et sa famille», a précisé la police dans son communiqué résumant les conclusions de l'enquête. Lors de leur réunion hebdomadaire, les ministres du Likoud (droite), le parti de Benjamin Netanyahu, ont exprimé leur soutien au chef du gouvernement. «Merci beaucoup, mais vous devez prendre cela bien plus sérieusement que je ne le fais», a répondu le Premier ministre au sujet de l'affaire.

Dans l'opposition, le chef des travaillistes Avi Gabbay a appelé Benjamin Netanyahu à démissionner. La dirigeante du parti de gauche Meretz, Tamar Zandberg, a estimé sur Twitter qu'«Israël doit organiser des élections maintenant», le Premier ministre étant accusé du «plus grave délit selon la loi israélienne». Fragilisé par la démission



Ph. > D. R.

du ministre de la Défense, le nationaliste Avigdor Lieberman, le 14 novembre et par le retrait de son parti Beiteinou de la coalition, le gouvernement de Benjamin Netanyahu ne dispose plus que d'une majorité d'une voix au Parlement (61 députés sur 120). Mais M. Netanyahu, en passe de battre le record de longévité d'un Premier ministre – il est en poste depuis 2009 – jouit d'une solide popularité, et, surtout, fait face à une opposition qui ne semble pas en mesure de le battre si des élections étaient organisées aujourd'hui.

L'échéance est normalement fixée à novembre 2019, mais depuis des mois flotte un parfum d'élections anticipées. La police a recommandé l'inculpation du

chef du gouvernement dans deux autres affaires de corruption, sa femme étant également visée par une affaire de frais de bouche. La police soupçonne Benjamin Netanyahu et des membres de sa famille, d'avoir reçu pour un million de shekels (285 000 dollars) cigares de luxe, bouteilles de champagne et bijoux de la part de riches personnalités, en échange de faveurs financières ou personnelles. Dans un autre dossier, les enquêteurs suspectent le Premier ministre d'avoir tenté de conclure avec le propriétaire du Yediot Aharonot un accord pour une couverture plus favorable de la part du plus grand quotidien israélien payant.

R. C.



Points chauds

Siège

Par Fouzia Mahmoudi

Le début des relations entre Emmanuel Macron et Angela Merkel n'ont pas toujours été au beau fixe, la chancelière allemande, qui a régné durant plus d'une décennie sans partage sur l'Europe, voyait alors que sa popularité chutait dramatiquement avec l'avènement du jeune président français très populaire au moment de son élection comme un adversaire qui pourrait se mettre sur la route de son agenda européen. Aujourd'hui, si les relations entre les deux chefs d'État se sont largement améliorées, la dirigeante allemande vient de lancer une attaque contre Paris qui risque de faire renaître les frictions. En effet, pour relancer l'Europe, Olaf Scholz, vice-chancelier et ministre des Finances d'Angela Merkel, propose de mutualiser le siège de la France au Conseil de sécurité. Dans un discours sur l'avenir de l'Europe prononcé mercredi à l'université Humboldt de Berlin, il met sur la table une proposition qui risque de donner du fil à retordre à Paris : il suggère que la France renonce à son statut de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU au profit de l'Union européenne. Olaf Scholz propose de mutualiser le siège de la France pour le transformer en un siège commun à tous les pays de l'Union. L'UE obtiendrait dans la foulée le droit de veto dont jouissent les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. En contrepartie, le poste de chef de la délégation de l'UE auprès des Nations unies reviendrait en permanence à un Français. «L'Europe doit devenir plus politique», a plaidé Olaf Scholz, plus forte, pour être prise au sérieux par les citoyennes et les citoyens de l'Union, mais aussi par les autres États». Olaf Scholz déplore que l'intégration européenne ait été réduite jusqu'à présent à la création d'un grand marché européen. C'est sans doute, selon lui, une des raisons qui explique que «malgré un soutien toujours massif à l'Union européenne, le nombre des sceptiques et des critiques populistes augmente». Davantage de coopération en matière de politique étrangère et de défense. Une Europe qui doit se donner les moyens de parler et d'agir d'une seule voix «si elle veut être prise au sérieux». C'est ainsi qu'Olaf Scholz termine sa proposition dans l'attente d'une réponse de Paris. Cependant, à Berlin, personne n'est dupe. On sait que cette idée ne risque pas d'enthousiasmer les Français et qu'il ne sera pas facile de la mettre en pratique. Olaf Scholz a d'ailleurs pris des précautions verbales : «Je suis parfaitement conscient que nous avons un grand travail de persuasion à faire pour convaincre Paris», a-t-il ajouté avec la réserve habituelle des Allemands du Nord. La réponse française jeudi n'a donc pas été une surprise pour Berlin. Dans son point de presse quotidien, le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé que la France participe «activement avec l'Allemagne et les autres États membres à la coordination de la position de l'Union», rappelant que la France est «favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité et à une révision de la Charte des Nations unies pour faire entrer comme membres permanents l'Allemagne, mais aussi le Japon, le Brésil, l'Inde ainsi que deux pays africains». Pas question donc d'envisager la proposition d'Olaf Scholz et de perdre ce siège capital qui contribue à continuer à faire de la France un pays qui compte, alors même que son image se ternit à l'échelle internationale. Mais la demande de Berlin pourrait être une façon de signifier justement à Paris qu'elle n'est plus le centre de l'Europe et qu'elle ne mérite peut-être plus sa place privilégiée vis-à-vis des autres nations de l'UE.

F. M.

G20

Poutine défend devant Trump son approche musclée envers l'Ukraine

Le président russe Vladimir Poutine, qui a affirmé que «la guerre va continuer» dans l'est rebelle de l'Ukraine tant que les autorités ukrainiennes actuelles «resteront au pouvoir», a indiqué avoir expliqué lors du G20 la situation à son homologue américain. M. Poutine a dit samedi avoir défendu la position de Moscou lors d'un entretien avec Donald Trump en marge d'un dîner vendredi lors du sommet de Buenos Aires. «Nous nous sommes parlé debout. J'ai répondu à ses questions liées à l'incident en mer Noire», a dit M. Poutine à des journalistes à la fin du sommet. Le président Trump avait annulé sa rencontre officielle prévue avec M. Poutine à Buenos Aires à la suite de cette confrontation russo-ukrainienne. M. Poutine évoquait les tensions entre Moscou et Kiev qui se sont aggravées depuis l'arrondissement hier par les gardes-frontières russes de trois navires de guerre ukrainiens en mer Noire. L'incident, lors duquel 24 marins ukrainiens ont été arrêtés, a eu lieu au large de la Crimée. La Russie les accuse d'être entrés

illégalement dans ses eaux territoriales. Au cours d'une conférence de presse, le locataire du Kremlin a martelé : «Les autorités actuelles ukrainiennes n'ont pas intérêt à régler le conflit» entre Kiev et séparatistes prorusses dans l'Est ukrainien. «Surtout par des moyens pacifiques». Ce conflit a fait plus de 10 000 morts depuis qu'il a éclaté en 2014. «Tant qu'elles resteront au pouvoir, la guerre va continuer (...). C'est toujours plus facile de justifier ses échecs économiques par la guerre en rejetant la responsabilité sur un agresseur extérieur», a-t-il souligné. Kiev et l'Occident accusent la Russie, qui a annexé en 2014 la péninsule ukrainienne de Crimée, de soutenir militairement les rebelles prorusses de l'est de l'Ukraine, ce que Moscou nie farouchement. M. Poutine a une nouvelle fois dénoncé samedi «une provocation» de l'Ukraine dont les navires ont selon lui «violé de manière impertinente» la frontière russe. Pour sa part, l'Ukraine dénonce un «acte d'agression» et a instauré, en réponse, la loi martiale dans plusieurs de ses régions fronta-

lières. Dans une interview à la chaîne de télévision France 24, le président ukrainien Petro Porochenko a affirmé que Vladimir Poutine refusait de lui parler depuis le début de la crise. Il a dit avoir demandé à son bureau d'appeler le Kremlin pour transmettre que «nous sommes prêts à des négociations afin de parvenir à une désescalade». «Malheureusement, jusqu'à présent, Poutine n'a pas répondu à ma demande en vue d'une conversation téléphonique directe». Pour M. Porochenko, l'Ukraine va essayer de résoudre cette situation par des moyens diplomatiques, mais, a-t-il insisté, les forces russes doivent quitter la Crimée, de même que restituer les navires et les marins «capturés illégalement dans les eaux internationales de la mer Noire». Kiev était allé jusqu'à demander à l'Otan de déployer des navires en mer d'Azov pour le soutenir dans son bras de fer avec Moscou. Mais les Européens se sont employés à tempérer les ardeurs de l'Ukraine.



Ouverture du Festival international du cinéma d'Alger

Des films de plusieurs pays en compétition

■ Le Festival international du cinéma d'Alger (Fica) s'est ouvert samedi avec la projection du long métrage de fiction «Wadjib». Cette manifestation cinématographique qui se poursuit jusqu'au neuf de décembre courant, verra la projection de plusieurs films représentant de nombreux pays.

Par Abia Selles

Un bon nombre de films étrangers participent à la compétition officielle du Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui s'est ouvert samedi avec la projection du long métrage de fiction palestinien «Wadjib», une immersion dans le quotidien de la société palestinienne avec une pointe d'humour, réalisé par la Palestinienne Anne-Marie Jacir.

D'une durée de 96mn, ce film, qui a ouvert la compétition du festival, a été présenté devant le jury de la catégorie long métrage de fiction présidé par l'universitaire Nabil Boudraa et qui compte Yamina Bachir Chouikh, Safi Boutella, Kamel Mekesser et André Gazut comme membres.

Sorti en 2017, «Wadjib» est conçu pratiquement comme un huis clos entre Abu Shadi, professeur divorcé vivant dans la ville de Nasira où il prépare les noces de sa fille, et Shadi son fils, architecte vivant en Italie qui rentre en Palestine pour l'occasion et qui accompagne son père pour distribuer en main propre toutes les invitations pour le mariage, comme le veut la tradition.

Au fil des visites chez les amis

et les proches, les tensions entre père et fils refont surface, le fils regardant sa ville depuis le prisme idéaliste de l'Occident à du mal à se retrouver dans l'environnement qu'il a quitté, tout comme sa mère vivant aux États-Unis depuis qu'elle a abandonné sa famille.

Le conflit entre père et fils éclate quand le père souhaite inviter un ami israélien au mariage, un invité que Shadi refuse catégoriquement, ce qui crée un climat de confrontation avec son père qui n'a jamais quitté le pays et s'adapte perpétuellement à sa réalité tout en nourrissant l'espoir de garder son fils auprès de lui.

Ces deux regards sincères et réalistes brossent un tableau authentique de la société palestinienne et du mode de vie de la population, en plus des relations entre père et fils qui se traduisent par de petites scènes et des situations souvent comiques.

Projeté devant une salle comble, «Wadjib» avait reçu en 2017 les Prix du public et celui du jury au Festival international du film d'Amiens en France.

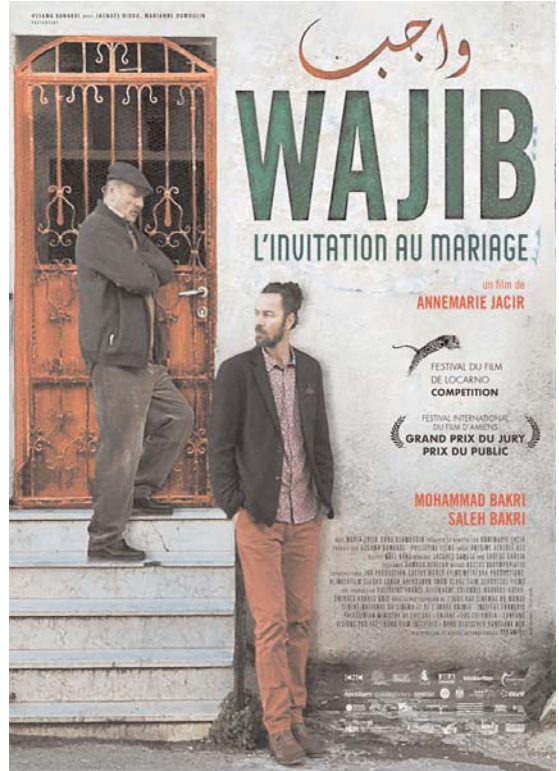
Le 9^e Fica qui s'est ouvert samedi en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, se poursuit à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryadh El

Feth jusqu'au neuf décembre.

Neuf longs métrages et neuf documentaires sont au programme de la compétition, dont «Le droit chemin» de Okacha Touita, «Rusty Boys» du Luxembourgeois Andy Bausch, «Une saison en France» du Tchadien Saleh Harounou, «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki, «Les silences de Lydie» de la Burkinabé Aïssata Ouamara, «Libre» du Français Michel Tosca, «Central Airport FHT» de l'Allemand Karim Aïnouz ou encore «Enrico Mattei et la révolution algérienne» de Ali Fateh Ayadi.

En outre, cinq courts métrages sont proposés aux cinéphiles, dont «Gaucho-Droite» de l'Algérien Mouti Dridi ou encore «Bidoun Hawiya» de la Sahraouie Nayat Ahmed Abdesalam, en plus de quatre œuvres, hors compétition, «Jose Marti, l'œil du canari» du Cubain Fernando Perez, «Pieds nus dans l'aube» du Canadien Francis Leclerc, le documentaire «L'enfant du diable» de la Française Ursula Wernly-Fergui en plus du dernier-né du réalisateur Rachid Bouchareb «Le flic de Belleville».

A. S./APS



Journées du théâtre régional d'Oran à Alger

La pièce théâtrale «Maâroud lel'houa» présentée en ouverture

Les Journées du théâtre régional d'Oran (TRO) Abdelkader-Alloula se sont ouvertes samedi à Alger avec «Maâroud lel'houa», une comédie qui oppose le monde des idées à celui des choses, devant un public peu nombreux. Pour leur premier soir, les Journées du TRO à Alger, prévues jusqu'au six décembre au théâtre municipal d'Alger-Centre, ont proposé au public algérois une pièce aux traits existentiels écrite et mise en scène, en 1991 déjà, par Mohamed Bakhti. Distinguée en 1994 à Alger, lors du Festival national du théâtre professionnel (Fntp) notamment, «Maâroud

lelhoua», n'ayant pas pris une ride depuis, a été remontée cette année par le TRO, sous la même direction artistique de son auteur pour se retrouver à nouveau sélectionnée en 2018, pour le 13^e Fntp. D'une durée de 70 mn, le spectacle raconte l'histoire d'un individu endormi en plein désert car gagné par la fatigue, qui se voit brutalement réveillé par un passant, apparemment, sur le même chemin que lui.

Dans la suspicion et la méfiance, l'échange entre les deux hommes révélera la cupidité de l'un, acculé par sa réalité d'être démuné à devenir brigand et la droiture démesurée de

l'autre, idéaliste cherchant à remonter le temps et revivre certains événements de l'Histoire pour lever les manques commis à travers les siècles à l'endroit des valeurs de l'humanité et libérer ainsi certains concepts, comme l'amour et la justice, des mains de leurs bourreaux.

Face à l'adversité des situations qu'ils vont vivre, les deux antagonistes, qui ont décidé de poursuivre le chemin ensemble, vont réagir différemment, dans une dualité intemporelle où le monde des idées va affronter celui des choses. Servi par Mustapha Miratia, dans le rôle

du brigand et Mohamed Dine El Hannani dans celui de l'idéaliste, le spectacle a également été porté par le professionnalisme de Abdelkader Belkaroui (assistant metteur en scène également), Houria Zaouche, Leila Tilmatine, Youcef Gouasmi et Mohamed Amine Rara, qui ont occupé tous les espaces de la scène, se donnant la réplique dans un rythme ascendant et soutenu.

La scénographie, signée Hamza Djaballah, aidé par Youcef Abdi, a présenté un aspect figé, à travers trois longs pantalons (étoffes décoratives) aux couleurs jaunâtres ren-

voyant à la chaleur du désert, frappés de dessins d'animaux et de signes, et un autre fonctionnel, à travers des saisons à usages multiples (siège, bureau, estrade, escalier), peints et ornés de la même manière.

La bande son, faite d'un thème plaisant rendu au goubri, qui a restitué le Grand Sahara sur la cadence ternaire du tindi, a été conçue par le grand Zoubir Rahal, un «virtuose du violon», parmi les «anciens artistes au génie créatif confirmé» qu'il convient d'ailleurs de «réhabiliter», selon l'avis unanime des comédiens. L. B.

AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)
Jusqu'au 16 janvier 2019 : Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger
Jusqu'au 15 décembre : Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée, chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Cirta Show

Un vibrant hommage rendu à Bachir Benmohamed

Un hommage appuyé a été rendu samedi au comédien Bachir Benmohamed, plus connu sous le sobriquet de «Ammi Bachir», lors de la cérémonie d'ouverture de la troisième édition des Journées nationales universitaires du One man-woman show, «Cirta show», tenues à la faculté des arts et de la culture de l'université Salah-Bounider, (Constantine 3). L'hommage se veut une reconnaissance au parcours de cet homme de théâtre, connu par le grand public pour ses rôles dans les séries télévisées «Rih tour»

et «Mani Mani» où encore «Aâssab oua aoutar». Affaibli par la maladie et n'ayant pas pu faire le déplacement, Bachir Benmohamed ou «Ammi Bachir» comme aiment à l'appeler ses fans, a été longuement applaudi au travers de ses œuvres au cours d'une cérémonie haute en couleur, où plusieurs scènes de la série «Aâssab oua aoutar» ont été présentées, mais également des témoignages apportés par ses compères de toujours Anter Hella et Nouredine Bechkri.

Organisée par les œuvres universitaires

de Constantine-Ain El Bey sous la tutelle de l'Office national des œuvres universitaires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la 3^e édition de «Cirta Show», ouverte en présence de plusieurs membres des Assemblées élues de Constantine et figures connues du théâtre local et national, verra la participation de plus de 50 jeunes talents, venus de plusieurs universités du pays pour se disputer les cinq prix de cette compétition artistique.

F. H.



Championnat d'Algérie de volley-ball Les clubs contestataires font le forcing

LES PRÉSIDENTS des clubs de volley-ball qui animent le Championnat d'Algérie de Super-Division (messieurs) et de Nationale Une (dames) ont décidé, samedi à Blida, de poursuivre le boycott de la compétition, jusqu'au règlement de leurs problèmes, au plan financier notamment. En effet, en dépit des appels du président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, lancés à leur intention pour reprendre les compétitions, les présidents des clubs ont maintenu le choix de boycott du championnat national, dont le début a été reporté à maintes reprises depuis le 1^{er} novembre écoulé. Dans leurs interventions à cette rencontre les ayant réunis avec le président de la FAVB au Centre de loisirs scientifiques de Blida, les présidents de club ont soutenu que la décision d'entamer les compétitions était tributaire de l'examen des différents problèmes posés. Ils ont notamment exigé du président de la FAVB de soumettre le problème de manque de finances, qui est, selon eux, «un problème commun à la majorité des clubs», au ministre de la Jeunesse et des Sports, tout en appelant ce dernier à la «prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer leur situation, qui impacte

négalement sur les résultats de leurs clubs sur le terrain», estiment-ils. Selon Djamel Kharissat, président du NR Bordj Bou Arréridj, multiple champion d'Algérie chez les messieurs, les «subventions étatiques accordées aux clubs ne couvrent pas tous les frais des clubs de volley-ball». Une vision corroborée par le président du WA Tlemcen, Hakim Ben Abdellah, qui a critiqué le «soutien considérable» accordé par l'Etat aux clubs de football et au développement de ce sport «aux dépens d'autres disciplines sportives, dont le volley-ball» qui est, selon lui, «insuffisamment soutenu en dépit de ses bons résultats sur le terrain». Outre le manque de soutien financier, les intervenants ont également abordé le manque de formation et d'encadrement accusés par les clubs, tout en appelant au soutien des structures dédiées à ce sport. Après avoir insisté auprès des présidents de club sur le fait que la décision de boycott n'est pas la «meilleure solution pour venir à bout de ce blocage préjudiciable pour l'avenir du volley-ball national», a-t-il dit, Mustapha Lemouchi s'est engagé à transmettre leurs doléances au ministère de tutelle, tout en les appelant à privilégier la «sagesse et le dialogue et à assumer leurs responsabilités».

AfroLeague (éliminatoires de la zone 1) Le GSP présent au tournoi de Radès

SEPT clubs, dont le GS Pétroliers, ont confirmé leur participation au tournoi qualificatif (zone 1) à la phase finale de l'AfroLeague 2019 de basket-ball, du 10 au 15 décembre à Radès (Tunisie), ont annoncé samedi les organisateurs. Outre le représentant algérien, la compétition verra la participation de six autres clubs dont l'équipe organisatrice l'ES Radès (Tunisie), aux côtés de la JS Kairouan (Tunisie), de l'AS Salé et du Widad Casablanca (Maroc), d'Al Ittihad et d'Al Ahly (Libye), a précisé la même source. Tous les matches auront lieu à la salle Taoufik-Bouhima de Radès. Dans le but de redynamiser la compétition des clubs africains,

la branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA Afrique) a reformulé la Coupe d'Afrique des clubs champions (ACC) en FIBA AfroLeague, dont la première édition débutera en janvier 2019 avec la participation de 16 clubs. Les seize équipes obtiendront leur ticket pour l'AfroLeague à travers des éliminatoires régionaux (Zone 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la FIBA Afrique). Les éliminatoires pour la première édition de la FIBA AfroLeague ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'à la mi-décembre 2018, tandis que la phase finale se déroulera du 11 janvier au 21 avril 2019 dans différentes villes africaines.

Athlétisme / Course nationale sur route de Relizane (1^{re} édition) Addouche et Senani s'imposent

LES COUREURS Youcef Addouche (CREPSM) et Riham Senani (AS Protection Civile) ont remporté la première édition de la course nationale sur route de Relizane (Ouest), disputée sur une distance de 10 km, entre l'ancienne gare routière et le siège de l'APC, en présence d'environ 500 athlètes. Chez les messieurs, le podium a été complété par Nabil Benali Elhanachi (Ind) et Ali Djoudar (Club Ain Defla), alors que chez les dames, la domination de l'AS Protection Civile a été totale, puisque les 2^e et 3^e places sont revenues à deux autres sociétaires de ce club, respectivement Malika Benderbal et Nassima Messaoudi. «C'était notre première édition et nous sommes déjà

très satisfaits du nombre de participants et des conditions de déroulement de cette course, que nous espérons améliorer avec le temps, jusqu'à lui donner un cachet maghrébin, avant d'envisager, si les conditions le permettent, d'inviter des athlètes de haut niveau», a indiqué Mohamed Chenoub, président de la Ligue locale d'athlétisme. Le coup d'envoi de cette course a été donné en présence de certaines figures importantes de l'athlétisme algérien, notamment le Directeur technique national (DTN) Abderrahmane Morceli, le Directeur des équipes nationales (DEN) Abdelkrim Sadou et le Directeur de l'organisation sportive (DOS), Mourad Abdenouf.

Equipe nationale

Belmadi effectuera bientôt une tournée européenne

■ Le coach national, Djamel Belmadi, compte effectuer bientôt une tournée européenne pour voir à l'œuvre certains joueurs évoluant dans les championnats du vieux continent.



Belmadi cherche de nouveaux joueurs

Par Mahfoud M.

Voulant ratisser large en prévision de la CAN 2019 après la qualification officielle des Verts suite au succès décroché à Lomé face au Togo, le driver des Verts souhaite renforcer le groupe avec des éléments qui devraient pouvoir donner le plus escompté lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Belmadi se rendra tour à tour en France, en Espagne et Angleterre, avec comme objectif de voir certains éléments qui devraient porter les couleurs nationales, d'abord en prévision de ce rendez-vous continental et ensuite pour les autres compé-

tions et matchs internationaux. Pour ce qui est des priorités du coach national, il souhaite pouvoir convaincre certains éléments talentueux, à l'image du milieu du terrain de l'Olympique de Lyon, Houssam Aouar. Il tentera de le convaincre de venir jouer en Algérie même si ce sera difficile, d'autant plus que la Fédération française s'accroche à ce joueur qui a fait les jeunes catégories avec les Bleus et qui ne souhaite pas avoir une nouvelle aventure avec le pays de ses ancêtres. Belmadi devrait aussi se replonger dans le championnat national pour découvrir encore d'autres joueurs susceptibles de porter le maillot vert, après l'illustration du joueur de

l'USMA, Oussama Chita. Sur un autre plan et dans une interview au journal spécialisé «El Heddaf», le sélectionneur national Belmadi a exigé de certains joueurs de se donner à fond avec leurs clubs s'ils souhaitent obtenir du temps de jeu avec la sélection. C'est le cas notamment de Ouanas, qui n'a pas pu trop jouer avec l'EN en raison du manque de compétition avec son club le FC Naples. «J'ai été clair avec lui et je lui ai demandé de se donner à fond s'il souhaite briller en sélection. Malgré cela, je continuerai à le soutenir et à lui donner du temps de jeu avec l'équipe nationale», a souligné le driver des Verts.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique (tour préliminaire retour) La JSS à pied d'œuvre

L'équipe de la JS Saoura s'est rendue hier à Abidjan en vue du match contre les Ivoiriens du Sporting Club de Gagnoa, prévu le 5 décembre au stade «Robert-Champroux» pour le compte du tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique de football, a-t-on appris auprès de la direction du club de

Ligue 1 Mobilis. Forte d'une quarantaine de personnes dont une vingtaine de joueurs, la délégation algérienne était attendue dans la soirée de samedi à Alger pour passer la nuit avant de prendre son vol hier à destination de la capitale ivoirienne Abidjan. «Une séance d'entraînement sous la direction de l'entraîneur princi-

pal Neghiz Nabil est programmée pour la journée de mercredi prochain au stade d'Abidjan (3 000 places) où est également prévue cette rencontre retour à (17h00 locale) (16 h00 -Algérie), a-t-on précisé. Le retour de la JS Saoura au pays aura lieu dès la fin de cette, soit la nuit de mercredi à jeudi.

Judo /Classement mondial seniors (Messieurs/Dames) Les «anciens» s'en sortent bien

Les judokas Lyès Bouyacoub, Abderrahmane Benamadi, Kaouthar Ouallal et Sonia Asselah restent les athlètes algériens les mieux classés sur le plan mondial, même si les plus jeunes, comme Salim Rebahi, Hadjer Mecereem et Kenza Naït Ammar ont enregistré la plus importante progression dans le dernier «Ranking» de la Fédération internationale de la discipline (IJF). Ce sont en effet les jeunes judokas algériens qui

ont le mieux progressé sur le plan mondial, grâce notamment à leur bon parcours dans les deux derniers «Open africains», disputés respectivement à Dakar (Sénégal) et Yaoundé (Cameroun). Toujours est-il que ce sont «les vieux briscards» qui restent les mieux placés dans la hiérarchie. Parmi les belles avancées dans ce nouveau classement mondial de l'IJF, celle de Salim Rebahi, désormais 65^e chez les moins de 60 kg, après

un gain de six places. Idem chez les dames, où Hadjer Mecereem s'est hissée au 55^e rang mondial des moins de 48 kg après un gain de 10 places, au moment où sa compatriote Kenza Naït Ammar en a gagné 28, pour se positionner au 130^e rang. Une bonne nouvelle pour le judo algérien, car ce Ranking sera déterminant pour la qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran : finalisation de l'étude

Émersion d'un village-récif au large de Bousfer

L'ÉTUDE pour l'émergence d'un village-récif au large de Bousfer, confiée au département de génie maritime de l'Université des sciences et technologies «Mohamed-Boudiaf» (USTO), est finalisée, a indiqué le directeur local de la pêche et de l'aquaculture. Après le succès de l'expérience-pilote de l'émergence d'un récif artificiel au large de Bousfer, un projet d'une plus grande envergure, un village-récif, dans la même zone est en cours de préparation par la commission de wilaya des récifs artificiels, rappelle le Mohamed Bengrina. Le projet-pilote du récif artificiel de Bousfer, émergé sur une superficie de 30 m², a donné des résultats «fulgurants», a noté le même responsable, ajoutant que son évaluation a démontré qu'il a drainé plus d'une cinquantaine d'espèces de poissons et crustacés, qui y ont trouvé un lieu de reproduction. «Le succès de ce projet-pilote, une expérience désormais reconnue sur le plan national et la promulgation d'un décret régissant l'émergence des récifs artificiels, ont motivé la conception du nouveau projet», note M. Bengrina. Le récif-pilote de Bousfer, émergé par l'association écologique marine «Barbarous», en partenariat avec la direction de la pêche et l'université d'Oran, avait décroché, fin

septembre dernier, le prix de la meilleure pratique en matière de recherche et collecte de données sur la pêche artisanale, décerné par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). «Une reconnaissance internationale qui nous encourage à aller de l'avant et faire encore mieux», se réjouit M. Bengrina, ajoutant que le projet du village-récif est le premier du genre à l'échelle nationale. Impliquant plusieurs structures, le département de génie-maritime de l'USTO, le département de biologie marine de la même université, le département des sciences de la mer de l'université de Mostaganem, les gardes-côtes et la direction de la pêche, ce projet sera réalisé par l'association écologique marine «Barbarous». Une réunion pour l'évaluation de cette étude sera tenue à la mi-décembre en cours, avant que le dossier ne soit présenté au wali d'Oran, qui préside la commission des récifs artificiels. Un récif artificiel est une structure immergée volontairement dans le but de créer, protéger, restaurer un écosystème. Ces sites peuvent, par ailleurs, constituer des lieux attractifs pour les plongeurs en raison de la concentration de la faune et la flore marine à leur niveau, note-t-on. K. L.

Alger-Centre

Les planches du théâtre d'Alger s'ouvrent au théâtre régional d'Oran

SUITE à une stratégie culturelle suivie par le conseil municipal d'Alger, l'APC d'Alger-Centre a pris l'initiative de préparer un espace scénique à l'intention du quatrième art. Cet espace est géré par l'Office de la promotion culturelle et artistique «Opca» d'Alger-Centre, sous la surveillance d'un comité artistique comprenant des spécialistes du domaine culturel et des artistes du théâtre professionnel, pour exécuter le programme de développement de l'action culturelle. Le théâtre d'Alger-Centre, sis 9 rue Larbi Benmehdi (ex-Casino), invite le théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula pour organiser ses journées théâtrales durant six jours. Elles ont débuté avant-hier et continueront jusqu'au 6 décembre courant. Différentes représentations théâtrales oranaises pour adultes et enfants seront soumises à l'appréciation des spectateurs durant toute la semaine. Aujourd'hui aura lieu à 10h00 un séminaire sur «l'expérience du théâtre régional d'Oran» et à 18h30 aura lieu la présentation de la pièce théâtrale intitulée «El Fahla» (La courageuse), mise en scène par Azzedine Abbar, texte

de Ali Nacer et interprétée par la comédienne Nesrine Hadji.

Demain mardi à 14h00, aura lieu le spectacle théâtral pour enfant intitulé «El Nahla» (L'abeille). A 16h00, le large public d'Alger reconnaîtra le théâtre de la rue avec la pièce intitulée «El Harraz». Sur une mise en scène de Leila Touchi et un texte adapté du patrimoine populaire algérien, le spectacle sera présenté en plein air à la place Emir Abdelkader et la Grande poste.

Le cinquième jour sera animé par le spectacle intitulé «El Partiya» (Le tour), conçue et mise en scène par le groupe de jeunes artistes de l'association «Drôles Madaïre» en collaboration avec le théâtre régional d'Oran, sous la direction de Mourad Senouci. Ce spectacle sera présenté sous la forme du théâtre d'improvisation. Un débat ouvert sera programmé après le spectacle sur «L'art de l'improvisation». L'événement se clôturera jeudi prochain avec la représentation d'un spectacle de chorégraphie intitulé «DaDa» à partir de 18h00 au théâtre d'Alger-Centre. **Faten Guessar**

Radicalisation des gilets jaunes: Paris plongée dans le chaos



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mostaganem

20 candidats harraga secourus en mer

■ Quelque 20 candidats à l'émigration clandestine ont été secourus dimanche au large de Mostaganem, quatre jours après leur disparition en mer, a-t-on appris du groupement territorial des gardes-côtes.

Par Slim O.

Les unités des gardes-côtes ont réussi, après des heures de recherche, samedi soir, à localiser ces 20 candidats à l'émigration clandestine dont un mineur, à 40 miles marins (74 km) au nord-est du port de Mostaganem. Ces

rescapés avaient pris le départ d'une plage de la wilaya d'Oran quatre jours auparavant, dans le but d'atteindre les côtes espagnoles. Les mauvaises conditions climatiques et les vents violents avaient dévié l'embarcation de son itinéraire initial. Après avoir été secourus, ces candidats à l'émigration clandestine,

originaires de la wilaya d'Oran, ont été transférés vers le port de Mostaganem pour être pris en charge par des unités de la Protection civile. Après achèvement des procédures administratives et juridiques en vigueur, les mis en cause seront présentés à la justice.

S. O./APS

Terrorisme/ En novembre

Deux terroristes abattus, deux arrêtés et neuf autres se sont rendus

Deux terroristes ont été abattus, 2 autres arrêtés et 9 se sont rendus aux autorités militaires durant le mois de novembre 2018, indique un bilan des opérations de l'Armée nationale populaire. Durant la même période, trois familles composées de 12 membres se sont également rendues aux autorités militaires, note la même source, précisant que 26 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés. Ces opérations se sont aussi soldées par la découverte et la destruction de 47 abris pour terroristes, d'un atelier pour la confection d'engins explosifs. Elles ont, en

outre, permis de récupérer une quantité importante d'armes et de munitions, entre autres, un lance-roquettes RPG7, 3 mitrailleurs de type FMPK, 15 Kalachnikov, 4 fusils semi-automatiques Seminov, 4 fusils à répétition et un fusil à pompe, en plus de 41 obus antichars et 12 086 balles de différents calibres. En outre, 114 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de l'ANP ont arrêté 47 narcotrafiquants, saisi 15,38 quintaux de kif traité et 117 342 comprimés psychotropes. Ils ont, en outre,

appréhendé 133 contrebandiers et 184 orpailleurs et mis en échec une tentative de contrebande de 86 775 litres de carburant et de 73 tonnes de denrées alimentaires, 190 tonnes de blé et 39 tonnes de dattes et saisi 135 marteaux-piqueurs, 123 groupes électrogènes, 68 détecteurs de métaux et 95 véhicules de différents types. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, 334 individus ont été arrêtés et 4 autres sauvés au large de la mer par les éléments de l'ANP, qui ont également mis en échec une tentative d'immigration clandestine de 650 personnes. **Lyes F.**

Bouira

Sept blessés dans une collision entre un taxi et un camion à Dirah

SEPT personnes ont été grièvement blessées hier dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale N 8 reliant Dirah à Sour El-Ghozlane (Sud de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Un camion avait percuté de plein fouet, à 10h45 mn à Khmaïria (Dirah), un taxi avec à son bord des voyageurs, causant de graves blessures à sept personnes âgées entre 20 et 65 ans, selon les détails fournis à l'APS par le capitaine Doukari Fatah, responsable à la cellule de communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya. Les blessés, tous des occupants du taxi, ont été évacués à l'établissement public hospitalier de Sour El-Ghozlane pour recevoir les soins nécessaires, a expliqué le capitaine Doukari. «L'accident a causé également des dégâts matériels importants», a-t-il ajouté. **Y. N.**